



Police

Police locale de Namur
Service Communication

Commissariat d'Hastedon
Rue du Plateau d'Hastedon, 3
5002 Namur

Tel. 081/246 790
Fax. 081/249.803
communication@polnam.be

Communiqué de presse

Namur, le 1^{er} juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉVENTION vols de vélos et [action gravure vélos le samedi 10 juin](#)

Ces dernières semaines, les services de la Zone de Police de Namur ont constaté une recrudescence de plaintes relatives à des vols de vélos dans le centre ville de Namur et ses alentours. Des actions policières sont menées pour lutter contre ce phénomène, mais la vigilance des propriétaires des « deux roues » reste capitale pour éviter ce type de criminalité. Les constats opérés récemment concernaient tous types de vélos, protégés par différents types de cadenas.

Parallèlement aux enquêtes judiciaires en cours et à l'identification de suspects potentiels, les conseils de prévention sont les suivants pour dissuader un maximum les malfrats:

- Cadenasser le vélo de manière efficace: la qualité du cadenas utilisé et la multiplication des zones protégées dissuaderont les voleurs. Les zones à privilégier sont : simultanément, au niveau du cadre **et** au niveau de la roue.
- Utiliser des cadenas solides et de qualité tels que ceux présents sur les photos ci-dessous (exemples de cadenas recommandés par des vendeurs professionnels).
- Stationner le vélo correctement cadennassé dans un endroit à vue et si possible, dans des parkings gardés.
- Se renseigner sur les puces GPS, comme celles présentes sur les vélos électriques et qui permettent de géolocaliser le vélo.

- Graver votre vélo de votre numéro de registre national: si la gravure du vélo n'empêchera pas le vol, elle permettra l'identification du propriétaire en cas de découverte d'un vélo ou de contrôle d'un suspect potentiel. Comment et où graver votre vélo ? L'a.s.b.l PRO VELO propose ce service gratuitement. En plus de ce service gratuit, l'a.s.b.l. propose également la vente de cadenas. Plus d'infos sur : <http://www.provelo.org/fr/namur>.

ACTION GRAVURE VÉLO: la Zone de Police de Namur organisera une « action gravure » pour les vélos et remorques **le samedi 10 juin 2017 entre 10h et 16h**, sur le site du Commissariat d'Hastedon à Saint-Servais (parking avant). Pour faire graver votre vélo, nous vous demandons de vous munir de votre carte d'identité et, si possible, d'une preuve de propriété du vélo. **Renseignements et inscription obligatoire** auprès du service Proximité (avant le vendredi 9 juin à 15h), via l'adresse email : proximite@polnam.be

La mise en application de l'ensemble de ces conseils devrait nettement réduire le risque de vol d'un vélo.

Plus d'infos et de conseils de prévention dans cette matière : <https://www.besafe.be/fr/conseils/vol-de-v-lo#prob>

Exemples de cadenas recommandés par des vendeurs professionnels :

